

(Traduction)

LES TRANSPORTS

AGGLOMÉRATION TORONTOISE—À PROPOS DE LA DEMANDE DE PRÊT POUR LE MÉTRO

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, vu que le ministre des Travaux publics se trouve actuellement à Toronto pour inaugurer une deuxième fois la succursale postale «E», j'aimerais demander au ministre des Finances si le gouvernement a décidé d'accorder le prêt que lui demande le conseil métropolitain de Toronto pour accélérer la construction du métro est-ouest?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Le 17 avril, le premier ministre a écrit une lettre à ce sujet au président du conseil métropolitain de Toronto, M. Gardiner.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire. Le ministre des Finances va-t-il nous dire que la brève réponse était négative?

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, la lettre soutenait que le cas présenté par la ville de Toronto ne semblait pas admissible en vertu des lois existantes.

L'hon. M. Hellyer: J'aimerais poser une autre question, monsieur l'Orateur. Le ministre songe-t-il à présenter une loi qui rendrait possible le prêt?

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, si le gouvernement vient à avoir cette intention, chose certaine, l'honorable député l'apprendra en même temps que les autres députés, s'il est à son siège à ce moment-là.

L'hon. M. Hellyer: Mais je serai alors bien plus âgé.

QUESTIONS AU SUJET DE DOSSIERS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River): Monsieur l'Orateur, on m'a demandé d'inviter, au nom de mon voisin habituel de pupitre, qui a été cruellement éprouvé aujourd'hui, le ministre des Travaux publics ou son secrétaire parlementaire à se reporter à la page 3801 du hansard et à nous donner une réponse prompte à propos des négociations fédérales-provinciales.

M. Y.-R. Tassé (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, vu que le ministre est absent, je lui signalerai la chose dès son retour.

M. Hubert Badanai (Fort-William): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question

au secrétaire d'État. Quand la Chambre peut-elle compter recevoir une réponse à ma question n° 132 qui a été transformée en ordre de dépôt de documents le 22 mars 1961? Voici quelle était cette question:

1. Au cours de l'année civile 1960, quelle somme chaque ministère du gouvernement a-t-il dépensée pour la publicité?

2. Quelles sommes ces ministères ont-ils versées à chacun des services de publicité auxquels le gouvernement a confié des travaux au cours de l'année 1960?

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je signalerai cette question au secrétaire d'État.

LE TARIF DES DOUANES

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances) propose la 3^e lecture du bill n° C-72, loi modifiant le tarif des douanes.

M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River): Monsieur l'Orateur, je n'ai que quelques mots à dire. A dix heures moins cinq minutes, hier soir, le ministre des Finances a eu l'obligeance de permettre que la motion tendant à la deuxième lecture soit remise à aujourd'hui.

M. Bell (Carleton): C'est l'autre bill.

L'hon. M. Fleming: Je me permets de signaler à l'honorable député que nous en sommes au bill n° 72, loi modifiant la loi sur le tarif des douanes.

M. Benidickson: Si je ne m'abuse, nous en sommes, monsieur l'Orateur, à la troisième lecture du bill visant à modifier la loi sur le tarif des douanes. C'est très bien; j'avais mal saisi l'entente intervenue. Le prochain article de l'ordre du jour sera la convention avec les États-Unis en matière d'impôt sur les biens transmis par décès.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle disposée à adopter la motion?

Des voix: Adoptée!

M. Argue: Sur division!

M. l'Orateur: Sur division.

(La motion est adoptée sur division et le bill est lu pour la 3^e fois, puis adopté.)

L'IMPÔT SUR LES BIENS TRANSMIS PAR DÉCÈS

CONVENTION ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS POUR ÉVITER LA DOUBLE IMPOSITION

La Chambre reprend la discussion, ajournée le mardi 18 avril, sur la motion de l'honorable M. Fleming, en vue de la 2^e lecture du bill n° C-82, loi donnant suite à une convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour éviter la double imposition